



# RAPPORT ANNUEL 2019

Prix et Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Bischwihr ♦ Colmar ♦ Fortschwihr ♦ Herrlisheim ♦ Horbourg-Wihr  
Houssen ♦ Ingersheim ♦ Jepsheim ♦ Muntzenheim ♦ Porte du Ried  
Sainte Croix-en-Plaine ♦ Turckheim ♦ Walbach ♦ Wettolsheim  
Wickerschwihr ♦ Wintzenheim



## **1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE**

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI .....	5
MODE DE GESTION DU SERVICE .....	6
NOMBRE D'ABONNEMENTS GÉRÉS.....	6
NOMBRE D'AUTORISATIONS DE DÉVERSEMENT D'EFFLUENTS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS AU RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES .....	6
VOLUMES ASSAINISSEMENT FACTURÉS AU COURS DE L'EXERCICE.....	7
LINÉAIRE DE RÉSEAUX DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS).....	7
PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE.....	8
OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES .....	9

## **2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE**

MODALITÉS DE TARIFICATION .....	11
MODALITÉS DE FACTURATION .....	13
FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE .....	15
RECETTES .....	15
IMPAYÉS .....	16

## **3. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**

MONTANTS FINANCIERS .....	17
ETAT DE LA DETTE DU SERVICE.....	17
AMORTISSEMENTS .....	17
PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE ET MONTANTS PRÉVISIONNELS DES TRAVAUX .....	18

## **4. INDICATEURS DE PERFORMANCES**

TAUX DE DESSERTE PAR DES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES .....	21
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES.....	21
CONFORMITÉ DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS AUX PRESCRIPTIONS DÉFINIES EN APPLICATION DU DÉCRET 94-469 DU 3 JUIN 1994 MODIFIÉ PAR LE DÉCRET DU 2 MAI 2006 .....	23
CONFORMITÉ DES ÉQUIPEMENTS D'ÉPURATION AUX PRESCRIPTIONS DÉFINIES EN APPLICATION DU DÉCRET 94-469 DU 3 JUIN 1994 MODIFIÉ PAR LE DÉCRET DU 2 MAI 2006 .....	23
CONFORMITÉ DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'ÉPURATION AUX PRESCRIPTIONS DÉFINIES EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 22 JUIN 2007.....	24
TAUX DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'ÉPURATION ÉVACUÉES SELON DES FILIERES CONFORMES A LA REGLEMENTATION.....	24
TAUX DE DÉBORDEMENT DES EFFLUENTS DANS LES LOCAUX DES USAGERS .....	25
NOMBRE DE POINTS DU RÉSEAU DE COLLECTE NÉCESSITANT DES INTERVENTIONS FRÉQUENTES DE CURAGE PAR 100 KM DE RÉSEAU .....	25
TAUX MOYENS DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES .....	26
CONFORMITÉ DES PERFORMANCES DES ÉQUIPEMENTS D'ÉPURATION AU REGARD PRESCRIPTIONS DE L'ACTE INDIVIDUEL PRIS EN APPLICATION DE LA POLICE DE L'EAU.....	26
INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES .....	26
TAUX DE RECLAMATIONS .....	28

## **5. ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU**

ABANDONS DE CRÉANCES OU VERSEMENTS À UN FOND DE SOLIDARITÉ .....	29
OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE (CF. L 1115-1-1 DU CGCT).....	29



# 1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

## Présentation du territoire desservi

Le Groupement d'Entreprises Colmarienne des Eaux / SUEZ Eau France exploite le service public de l'Assainissement Collectif sur le territoire de Colmar Agglomération, à l'exception des communes de Andolsheim, Niedermorschwihr, Sundhoffen et Zimmerbach.



En outre, le Groupement d'Entreprises Colmarienne des Eaux / Lyonnaise des Eaux exploite le service public des Eaux Pluviales sur le territoire de Colmar Agglomération, à l'exception des communes de Niedermorschwihr et Zimmerbach.

## Mode de gestion du service

Le service de l'assainissement collectif de Colmar Agglomération est géré en régie avec un marché de prestations de service.

La qualité du service de l'assainissement collectif confié au Groupement d'Entreprises Colmarienne des Eaux / SUEZ Eau France dans le cadre du Marché Public n° 2010/183, est certifiée ISO 9001 version 2015 et ISO 14001 version 2015.

## Nombre d'abonnements gérés

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Communes	Nbre TOTAL Abonnés au 31.12.2019	Nbre TOTAL Abonnés au 31.12.2018
Bischwihr	481	481
Colmar	14 226	14 105
Fortschwihr	242	240
Herrlisheim	771	792
Horbourg-Wihr	2 228	2 224
Houssen	1 008	1 006
Ingersheim	1 636	1 564
Jepsheim	589	587
Muntzenheim	507	498
Porte du Ried	788	783
Sainte Croix-en-Plaine	1 279	1 266
Turckheim	1 493	1 452
Walbach	355	354
Wettolsheim	865	860
Wickerschwihr	324	318
Wintzenheim	2 691	2 610
<b>TOTAL</b>	<b>29 483</b>	<b>29 140</b>

A fin 2019, le service public de l'assainissement comptait **29 483 abonnés** contre 29 140 en 2018. Le nombre d'abonnements a ainsi augmenté de **+ 1,18 %**.

## Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

Le nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées est de **42**.

## Volumes assainissement facturés au cours de l'exercice

Communes	Consommations 2019	%	Consommations 2018
Bischwihr	46 088 m <sup>3</sup>	%	49 716 m <sup>3</sup>
Colmar	4 769 628 m <sup>3</sup>	%	4 626 353 m <sup>3</sup>
Fortschwihr	27 055 m <sup>3</sup>	%	26 250 m <sup>3</sup>
Herrlisheim	71 640 m <sup>3</sup>	%	112 216 m <sup>3</sup>
Horbourg-Wihr	297 803 m <sup>3</sup>	%	300 967 m <sup>3</sup>
Houssen	130 899 m <sup>3</sup>	%	129 141 m <sup>3</sup>
Ingersheim	234 865 m <sup>3</sup>	%	240 877 m <sup>3</sup>
Jepsheim	60 014 m <sup>3</sup>	%	61 149 m <sup>3</sup>
Muntzenheim	51 492 m <sup>3</sup>	%	48 095 m <sup>3</sup>
Porte du Ried	80 691 m <sup>3</sup>	%	74 671 m <sup>3</sup>
Sainte Croix-en-Plaine	126 429 m <sup>3</sup>	%	121 279 m <sup>3</sup>
Turckheim	273 170 m <sup>3</sup>	%	210 553 m <sup>3</sup>
Walbach	39 931 m <sup>3</sup>	%	41 392 m <sup>3</sup>
Wettolsheim	121 019 m <sup>3</sup>	%	133 572 m <sup>3</sup>
Wickerschwihr	27 377 m <sup>3</sup>	%	26 163 m <sup>3</sup>
Wintzenheim	417 912 m <sup>3</sup>	%	423 416 m <sup>3</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>6 776 013 m<sup>3</sup></b>	<b>100 %</b>	<b>6 625 809 m<sup>3</sup></b>

Le volume vendu en 2019 est en hausse de **+ 2,27 %** par rapport à celui de 2018.

## Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Au cours de l'année 2019, Colmar Agglomération a entrepris plusieurs opérations de renouvellement sur les réseaux modifiant les linéaires totaux.

Au 31.12.2019 ceux-ci sont de :

- **433,4 km** en Assainissement Collectif
- **113,8 km** en Eaux Pluviales.

Vous trouverez en Annexe 1 Page 33 et Annexe 2 Page 35 le détail des modifications opérées sur ces réseaux en 2019.

# Principaux travaux réalisés au cours de l'année

## Assainissement Collectif

### 1. Renouvellement des réseaux et des branchements

- Colmar : Chemin de la Speck, Rue du Platane
- Ingersheim : Parking de la Mairie
- Jepsheim : Rue de Riedwihr (tranche 1)



→ Rue Riedwihr à Jepsheim en 2019 (renouvellement réseaux eau potable et eaux usées)

### 2. Réhabilitation des réseaux

- Colmar : Rue Chopin, Rue de la Montagne Verte, Rue des Trois-Châteaux, Rue des Vignes, Rue du Galtz

## Eaux Pluviales

### 1. Déconnection du réseau / Infiltration

- Colmar : Rue des Marguerites, Rue d'Ammerschwih, Rue Chopin, parking Camille Sée
- Ingersheim : Parking Mairie
- Sundhoffen : Rue Meierhof

### 2. Renforcement / Amélioration

- Porte du Ried – Holtzwihr : Rue Principale
- Walbach : Rue de la Fecht

## Ouvrages d'épuration des eaux usées

Les eaux usées, domestiques, industrielles et pluviales sont acheminées par les collecteurs assainissement jusqu'à la station d'épuration du Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Usées de Colmar et Environs (SITEUCE) située 200 rue du Ladhof à COLMAR, à l'exception des communes de :

- Herrlisheim dont les eaux sont traitées sur place dans la station d'épuration communale
- Jepsheim dont les eaux sont traitées sur place dans la station d'épuration communale,
- Muntzenheim dont les eaux sont traitées sur la Step de Urschenheim,
- Wettolsheim dont les eaux sont acheminées sur la Step du Syndicat des Trois-Châteaux,

### Station d'épuration du SITEUCE

La station d'épuration du SITEUCE est capable de traiter 6.300 m<sup>3</sup>/heure de débit de pointe et 100.000 m<sup>3</sup> par jour.



En 2019, pour cette station :

- 15 397 355 m<sup>3</sup> d'eau ont été traités.
- 3 446 tonnes de matières sèches ont été traitées et acheminées vers un centre de compostage suivi d'une valorisation en agriculture.
- 570 tonnes de sous-produits ont été incinérés (137 tonnes de sables et 433 tonnes de déchets et graisses).

➤ Rendements :

MES	DCO	DBO	NTK	Pt
96,4 %	93,9 %	96,9 %	92,5 %	93 %

### Station d'épuration de Herrlisheim

La station d'épuration de Herrlisheim peut traiter 290 m<sup>3</sup>/jour.

En 2019, pour cette station :

- 78 431 m<sup>3</sup> d'eau ont été traités.
- 22,30 tonnes de matières sèches ont été traitées et acheminées vers un centre de compostage suivi d'une valorisation en agriculture.
- 15,9 m<sup>3</sup> de sous-produits ont été incinérés (1 m<sup>3</sup> de sables et 14,9 m<sup>3</sup> de déchets et graisses).
- Rendements :

MES	DCO	DBO	NTK	Pt
96,9 %	95 %	98,2 %	95,4 %	23,4 %

### Station d'épuration de Jepsheim

La station d'épuration de Jepsheim peut traiter 456 m<sup>3</sup>/jour. Elle a fait l'objet d'une remise aux normes dans une nouvelle installation au cours de l'année 2015.

En 2019, pour cette station :

- 62 063 m<sup>3</sup> d'eau ont été traités.
- 24,6 tonnes de matières sèches ont été traitées et acheminées vers un centre de compostage suivi d'une valorisation en agriculture.
- 7,3 m<sup>3</sup> de sous-produits ont été incinérés (4,6 m<sup>3</sup> de sables et 2,7 m<sup>3</sup> de déchets et graisses).
- Rendements :

MES	DCO	DBO	NTK	Pt
99 %	97 %	98,7 %	97,1 %	90 %

## 2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

### Modalités de tarification

Le prix du service de l'assainissement correspond à l'ensemble des opérations qui concerne le transport et la dépollution des eaux usées pour la protection de l'environnement. Il est principalement composé de deux éléments, dont le premier est décidé par Colmar Agglomération :

#### 1. La collecte et le traitement des eaux usées

Comprend la construction, l'exploitation et l'entretien des réseaux de collecte, des stations d'épuration et de l'élimination des produits résiduels après assainissement des eaux.

#### 2. Les redevances et taxes prélevées pour les organismes publics

- La redevance « Modernisation des réseaux » de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse :

Colmar Agglomération collecte cette redevance pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Vous trouverez en Annexe 4 Page 39 la note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

- La TVA au taux de 10 % qui constitue le dernier élément de la facture appliqué à l'assainissement.

### Tarifs applicables aux 1<sup>er</sup> janvier 2019 et 2020

Part Collectivité (Colmar Agglomération)

<b>Bischwihr</b>		Au 01.01.2019*	Au 01.01.2020**
Part fixe (€ HT/an) Abonnement y compris location compteur	compteur 15 à 20 mm	73,76 €	81,00 €
	compteur 25 mm	73,76 €	81,00 €
	compteur 30 mm	73,76 €	81,00 €
	compteur 40 mm	73,76 €	81,00 €
	compteur 50 mm	147,60 €	147,60 €
	compteur 60 à 70 mm	156,00 €	156,00 €
	compteur 80 mm	163,80 €	163,80 €
	compteur 100 mm	181,20 €	181,20 €
	compteur 150 mm	258,00 €	258,00 €

\* Délibération du Conseil Communautaire de Colmar Agglomération du 20 décembre 2018

\*\* Délibération du Conseil Communautaire de Colmar Agglomération du 19 décembre 2019

<b>Colmar – Herrlisheim – Horbourg-Wihr - Houssen Ingersheim – Jepsheim - Ste Croix-en-Plaine Turckheim – Walbach - Wettolsheim - Wintzenheim</b>		Au 01.01.2019*	Au 01.01.2020**
Part fixe (€ HT/an) Abonnement y compris location compteur	compteur 15 à 20 mm	16,00 €	16,00 €
	compteur 25 mm	34,20 €	34,20 €
	compteur 30 mm	37,20 €	37,20 €
	compteur 40 mm	58,20 €	58,20 €
	compteur 50 mm	147,60 €	147,60 €
	compteur 60 à 70 mm	156,00 €	156,00 €
	compteur 80 mm	163,80 €	163,80 €
	compteur 100 mm	181,20 €	181,20 €
	compteur 150 mm	258,00 €	258,00 €

<b>Fortschwihr</b>		Au 01.01.2019*	Au 01.01.2020**
Part fixe (€ HT/an) Abonnement y compris location compteur	compteur 15 à 20 mm	89,00 €	89,00 €
	compteur 25 mm	89,00 €	89,00 €
	compteur 30 mm	89,00 €	89,00 €
	compteur 40 mm	89,00 €	89,00 €
	compteur 50 mm	147,60 €	147,60 €
	compteur 60 à 70 mm	156,00 €	156,00 €
	compteur 80 mm	163,80 €	163,80 €
	compteur 100 mm	181,20 €	181,20 €
	compteur 150 mm	258,00 €	258,00 €

<b>Muntzenheim</b>		Au 01.01.2019*	Au 01.01.2020**
Part fixe (€ HT/an) Abonnement y compris location compteur	compteur 15 à 20 mm	72,66 €	81,00 €
	compteur 25 mm	72,66 €	81,00 €
	compteur 30 mm	72,66 €	81,00 €
	compteur 40 mm	72,66 €	81,00 €
	compteur 50 mm	147,60 €	147,60 €
	compteur 60 à 70 mm	156,00 €	156,00 €
	compteur 80 mm	163,80 €	163,80 €
	compteur 100 mm	181,20 €	181,20 €
	compteur 150 mm	258,00 €	258,00 €

<b>Porte du Ried - Wickerschwihr</b>		Au 01.01.2019*	Au 01.01.2020**
Part fixe (€ HT/an) Abonnement y compris location compteur	compteur 15 à 20 mm	81,00 €	81,00 €
	compteur 25 mm	81,00 €	81,00 €
	compteur 30 mm	81,00 €	81,00 €
	compteur 40 mm	81,00 €	81,00 €
	compteur 50 mm	147,60 €	147,60 €
	compteur 60 à 70 mm	156,00 €	156,00 €
	compteur 80 mm	163,80 €	163,80 €
	compteur 100 mm	181,20 €	181,20 €
	compteur 150 mm	258,00 €	258,00 €

\* Délibération du Conseil Communautaire de Colmar Agglomération du 20 décembre 2018

\*\* Délibération du Conseil Communautaire de Colmar Agglomération du 19 décembre 2019

		Au 01.01.2019*	Au 01.01.2020**
Part Proportionnelle (€ HT/an)	Bischwihr	1,434 €/m <sup>3</sup>	1,577 €/m <sup>3</sup>
	Colmar Herrlisheim Horbouurg-Wihr Houssen Ingersheim Jepsheim Sainte-Croix-en-Plaine Turckheim Walbach Wettolsheim	0,928 €/m <sup>3</sup>	0,947 €/m <sup>3</sup>
	Fortschwihr	1,740 €/m <sup>3</sup>	1,740 €/m <sup>3</sup>
	Muntzenheim	1,413 €/m <sup>3</sup>	1,577 €/m <sup>3</sup>
	Porte du Ried Wickerswihr	1,577 €/m <sup>3</sup>	1,577 €/m <sup>3</sup>
	Wintzenheim	1,528 €/m <sup>3</sup>	1,547 €/m <sup>3</sup>

\* Délibération du Conseil Communautaire de Colmar Agglomération du 20 décembre 2018

\*\* Délibération du Conseil Communautaire de Colmar Agglomération du 19 décembre 2019

## Redevances et Taxes

		Au 01.01.2019	Au 01.01.2020
Redevance Moderni- sation des réseaux (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)		0,233 €/m <sup>3</sup>	0,233 €/m <sup>3</sup>
Taxes	Assujettissement TVA	Taux 10 %	Taux 10 %

## Modalités de facturation

Avant l'envoi de la facture, le chargé de clientèle met à jour les données de la facture (tarif, rubrique, date du prochain relevé, etc...) et traite l'ensemble des anomalies signalées par le releveur.

Il analyse par exemple, les variations de consommation et en cas de doute, déclenche une enquête complémentaire chez l'utilisateur avant la transmission de la facture.

Les factures sont éditées sur du papier labellisé PEFC et expédiées par un prestataire éditique basé à GAILLON (27). Elles peuvent être complètement dématérialisées sur demande du client (disponible sur l'Agence en ligne avec un message d'information envoyé au client par courriel).

## Une facture claire et porteuse d'informations

Le Service de l'Eau et de l'Assainissement édite des factures contenant des informations souhaitées par les clients (qualité de l'eau, informations sur le prix ...). On y retrouve notamment :

- Les Enjeux du cycle de l'eau avec décryptage des différents acteurs de l'eau et de l'assainissement et de leurs rôles ainsi que la destination des sommes collectées
- La maîtrise du budget de l'usager avec fourniture au client de l'historique de ses consommations et de ses évolutions (consommation, tarifs ...)
- Des informations pédagogiques
- Personnalisation de la facture avec messages et informations propres à l'usager

En cas de mensualisation, un échancier modulable avec indication des prélèvements mensuels est intégré à la facture permettant à l'usager de maîtriser son budget.

## Facture d'assainissement type 120 m<sup>3</sup>/an

Facture annuelle d'assainissement (collecte et traitement des eaux usées) exprimée en € TTC sur la base d'une consommation de 120 m<sup>3</sup>/an – primes fixes comprises et TVA à 10 %.

<b>Tarif Assainissement</b> base 120 m <sup>3</sup> /an <b>au 01.01.2019</b>	Bischwihr	Colmar Herrlisheim Horbourg-Wihr Houssen Ingersheim Jebnheim Ste Croix-en-Plaine Turckheim Walbach Wettolsheim	Fortschwahr	Muntzenheim	Porte du Ried Wickerschwahr	Wintzenheim
Part Fixe (compteur 20 mm)	81,13 €	17,60 €	97,90 €	79,93 €	89,10 €	17,60 €
Prix Proportionnel	189,29 €	122,49 €	229,68 €	186,51 €	208,16 €	201,69 €
Redevance Pollution	30,76 €	30,76 €	30,76 €	30,76 €	30,76 €	30,76 €
<b>Total Assainissement</b>	<b>301,18 €</b>	<b>170,85 €</b>	<b>358,34 €</b>	<b>297,20 €</b>	<b>328,02 €</b>	<b>250,05 €</b>

## Tarifs - facture type 120 m<sup>3</sup>/an (eau + assainissement) - 2019

**Tarif Eau Potable** (production, traitement et distribution) exprimé en € TTC sur la base d'une consommation de 120 m<sup>3</sup>/an – primes fixes comprises et TVA à 5,5 %.

**Tarif Assainissement** (collecte et traitement des eaux usées) exprimé en € TTC sur la base d'une consommation de 120 m<sup>3</sup>/an – primes fixes comprises et TVA 10 %.

<b>Tarif Eau Potable</b> base 120 m <sup>3</sup> /an	Ensemble des communes
Part Fixe (compteur 20 mm)	25,85 €
Prix Proportionnel	126,47 €
Redevance Pollution	44,31 €
<b>Total Eau</b>	<b>196,63 €</b>

<b>Tarif Assainissement</b> base 120 m <sup>3</sup> /an	Bischwihr	Colmar Herrlisheim Horbourg-Wihr Houssen Ingersheim Jebsheim Ste Croix-en-Plaine Turckheim Walbach Wettolsheim	Fortschwihr	Muntzenheim	Porte du Ried Wickerschwihr	Wintzenheim
Part Fixe (compteur 20 mm)	81,13 €	17,60 €	97,90 €	79,93 €	89,10 €	17,60 €
Prix Proportionnel	189,29 €	122,49 €	229,68 €	186,51 €	208,16 €	201,69 €
Redevance Modernisation collecte	30,76 €	30,76 €	30,76 €	30,76 €	30,76 €	30,76 €
<b>Total Assainissement</b>	<b>301,18 €</b>	<b>170,85 €</b>	<b>358,34 €</b>	<b>297,20 €</b>	<b>328,02 €</b>	<b>250,05 €</b>

<b>TOTAL TTC 120 m<sup>3</sup></b> <b>Eau + Assainissement</b>	<b>497,81 €</b>	<b>367,48 €</b>	<b>554,96 €</b>	<b>493,83 €</b>	<b>524,64 €</b>	<b>446,68 €</b>
---	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

<b>Soit au m<sup>3</sup> TTC</b>	4,15 €	3,06 €	4,62 €	4,11 €	4,37 €	3,72 €
----------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

### Recettes

Facturation du service d'assainissement aux abonnés Part Collecte/Traitement/Fixe	6 739 171,94 € HT
Facturation du service d'assainissement aux abonnés Part sur Redevance	234 914,13 € HT

## **Impayés**

### **INDICATEUR P257**

Le taux d'impayés sur les factures de l'année précédente est de

**0,486 %**

### 3. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

#### Montants financiers

Montants des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	2 136 829,66 € HT
Montant des subventions	51 030,00 € HT
Montant de l'autofinancement net	2 085 799,66 € HT

#### Etat de la dette du service

Encours de la dette au 31.12.2015	2 210 938,97 € HT
Montant remboursé durant l'exercice N-1	313 260,84 € HT
<i>dont en capital</i>	239 997,58 € HT
<i>dont en intérêts</i>	73 263,26 € HT
<i>dont remboursement anticipé</i>	_ € HT
<i>dont pénalité actuarielle</i>	_ € HT
Durée d'extinction de la dette	11 ans et 9 mois

#### Amortissements

Montant amorti par la collectivité durant l'exercice	1 473 312,94 € HT
--	-------------------

# Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

**TOTAL DU PROGRAMME 2020 - Assainissement** → 2.477.000 € HT

## 1/ Améliorations – mises en conformité sécurité des ouvrages de transport et de traitement

180.000 € HT

**CA :** Grosses réparations diverses et imprévues sur les ouvrages

Réhabilitation de la fosse d'arrivée des eaux du poste de Branly

Mise en place d'un débitmètre à l'arrivée de Munster

Desserte de l'aire de grand passage

## 2/ Assistance – Conseils et études et saisie cartographique des réseaux

12.000 € HT

**CA :** Etudes de faisabilité ou études préliminaires pour la réalisation du programme de travaux des années suivantes

Schéma Directeur d'assainissement tranche 2

## 3/ Renouvellement, renforcement, réhabilitation des réseaux

2.074.000 € HT

**CA :** Réparations et renouvellement divers et imprévus sur les réseaux

**Colmar :** Amont Step Colmar – Rue du Ladhof : 0A 27 Avenue Clémenceau (sur la Lauch), Rue Basque-Rue des Tripiers, Rue de Guémar, Rue de la Cigogne, Rue du Chasseur, Rue de la Schlucht, Rue des Jardins (parkings archives et Arc Auto Dekra, Rue des Vosges, Rue du Peuplier, Rue Victor Huen

**Ingersheim :** Rue Gilet

**Jebnheim :** Rue de Riedwihr (complément budgets 2018 et 2019)

**Turckheim :** Route Romaine (en complément du budget 2017)

**Wintzenheim :** Rue Aloyse Meyer, Rue Joffre (entre rue Schwendi et Rue du Baerental)

#### **4/ Extension des réseaux d'assainissement**

**211.000 € HT**

**Colmar :** Chemin de la Speck (VC 294)

**Wintzenheim :** Rue Jeanne d'Arc

#### **TOTAL DU PROGRAMME 2020 - Eaux Pluviales →**

**1.187.000 € TTC**

#### **1/ Améliorations – mises en conformité sécurité des ouvrages d'eaux pluviales**

**15.000 € TTC**

**CA :** Grosses réparations diverses et imprévues sur les ouvrages

#### **2/ Assistance – Conseils et études**

**20.000 € TTC**

**CA :** Etudes de faisabilité, études préliminaires pour la réalisation du programme de travaux des années suivantes  
Investigations préalables aux travaux (sondages, études de sol et d'infiltration)

#### **3/ Renouvellement, renforcement, réhabilitation des réseaux**

**75.000 € TTC**

**CA :** Réparations et renouvellements divers et imprévus sur les réseaux

**Jebsheim :** Rue de Riedwihr

**Muntzenheim :** Route de Colmar – Rue Vauban

#### **4/ Extension des réseaux**

**1.077.000 € TTC**

**Colmar :** Mise en place de dispositifs de gestion des eaux pluviales (rue Vienne, Vosges ...), NoehlenWeg, Parking de la Montagne Verte, Rue des Jacinthes, Rue des Jardins (parkings archives et Arc Auto/Dekra)

**Horbourg-Wihr** : Rue Betz

**Houssen** : Rue d'Ostheim, Rue du Cimetière

**Ingersheim** : Parking arrière Mairie (en complément du budget 2019)

**Ste Croix-en-Plaine** : Rue de Woffenheim

**Sundhoffen** : Création d'ouvrage d'infiltration des eaux pluviales

**Turckheim** : Route Romaine (en complément du budget de l'année 2017)

**Wintzenheim** : Rue Jeanne d'Arc

## 4. INDICATEURS DE PERFORMANCES

### Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

Le service d'assainissement collectif dessert **29 483 abonnés** (un abonné avec plusieurs points de rejet est comptabilisé une seule fois) pour **30 434 abonnés potentiels**.

#### INDICATEUR P201.1

 Formule : Nbre d'abonnés desservis / Nbre d'abonnés potentiels au 31.12.2019 x 100

Le taux de desserte par des réseaux de collecte pour l'année 2019 est de

**96,87 %**

### Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

Le patrimoine confié par Colmar Agglomération est géré à l'aide d'un système d'information géographique qui permet de réaliser une cartographie numérique du réseau.

La Colmarienne des Eaux est équipée du logiciel EXYX, standard national des SIG, permettant l'intégration graphique du réseau d'assainissement (ensemble des données connues) des différentes communes de Colmar Agglomération. Cette base de données est un outil important pour administrer le patrimoine mais également pour contribuer à l'optimisation des opérations de maintenance du réseau.

A partir de l'exercice 2013, l'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées, qui permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux d'assainissement, de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et de suivre son évolution, change de définition et est remplacé par l'indice P202.2B, indice obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous :

<b>PARTIE A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
<p><b>10 points (VP.250) : Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées</b> mentionnant, s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement</p>	<b>10</b>
<p><b>5 points (VP.251) : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux</b> afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R.554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année Nota : La définition d'une telle procédure suppose qu'elle existe et soit mise en œuvre. En l'absence de travaux, la mise à jour annuelle est considérée comme effectuée.</p>	<b>5</b>

<b>PARTIE B – Inventaire des réseaux (30 points)</b>	
<p><b>10 points (VP.252, VP.253 et VP.254) - les 10 points sont acquis si les 2 conditions suivantes sont remplies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code (VP.252) et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte et de transport des eaux usées (VP.253)</li> <li>- La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux. (VP.254)</li> </ul>	<b>10</b>
<p><b>De 1 à 5 points (VP.253) :</b> Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, <b>un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%.</b> Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :</p> <p>Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 point supplémentaire            Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 points supplémentaires            Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 points supplémentaires            Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 points supplémentaires            Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 points supplémentaires</p>	<b>3</b>
<p><b>De 0 à 15 points (VP.255) :</b>  <b>L'inventaire des réseaux mentionne pour chaque tronçon la date ou la période de pose</b> des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, <b>un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%.</b> Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :</p> <p>Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 point            Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 points            Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 point            Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 points            Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 points            Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 points            Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 15 points</p>	<b>12</b>

<b>PARTIE C – Informations complémentaires sur les éléments constitutifs du réseau et les interventions sur le réseau (75 points)</b>	
<b>10 points (VP.256) :</b> Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée	<b>10</b>
<b>De 1 à 5 points (VP.256) :</b> Lorsque les informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux	<b>4</b>
<b>10 points (VP.257) :</b> Localisation et description des ouvrages annexes (poste de relèvement, postes de refoulement, déversoirs ...)	<b>10</b>
<b>10 points (VP.258) :</b> Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées <i>Nota :</i> En l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée	<b>10</b>
<b>10 points (VP.259) :</b> Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite)	<b>0</b>
<b>10 points (VP.260) :</b> L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...)	<b>10</b>
<b>10 points (VP.261) :</b> Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectués à leur suite	<b>0</b>
<b>10 points (VP.262) :</b> Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	<b>0</b>
<i>Nota :</i> les variables mentionnées ci-dessus sous le nom VP.xxx permettent de faire le lien avec le site de l'observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA) qui propose la saisie des indicateurs et données du RPQS.	

## **INDICATEUR P202.2.B**

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées pour l'année 2019 est de

**84 pts**

## **Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (Indicateur P203.3)**

Station d'épuration du SITEUCE → OUI.

Station d'épuration de Herrlisheim → OUI.

Station d'épuration de Jebsheim → OUI.

## **Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (Indicateur P204.3)**

Station d'épuration du SITEUCE → OUI.

Station d'épuration de Herrlisheim → OUI.

Station d'épuration de Jebsheim → OUI.

## **Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P205.3)**

Station d'épuration du SITEUCE → OUI.

Station d'épuration de Herrlisheim → OUI.

Station d'épuration de Jepsheim → OUI.

## **Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation**

### **Station d'épuration du SITEUCE**

#### **INDICATEUR P206.3**

Le taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation pour l'année 2019 est de

**100 %**

### **Station d'épuration de Herrlisheim**

#### **INDICATEUR P206.3**

Le taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation pour l'année 2019 est de

**100 %**

### **Station d'épuration de Jepsheim**

#### **INDICATEUR P206.3**

Le taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation pour l'année 2019 est de

**100 %**

## Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

Aucun débordement d'effluents dans les locaux de tiers n'a été enregistré en 2019.

Pour mémoire, ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indicateur, les débordements dus au non respect par l'utilisateur de l'article 32 du Règlement du service de l'assainissement collectif relatif à l'étanchéité des installations et la protection contre le reflux.

### INDICATEUR P251.1

Le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers pour l'année 2019 est de

**0 ‰**

## Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

74 km de réseau de collecte, 6,2 km de réseau Eaux Pluviales et 15 037 siphons ont été curés en 2019 sur le territoire de Colmar Agglomération.

Un seul point sensible nécessite des interventions spécifiques ou plus fréquentes, il s'agit du siphon sous la Lauch à COLMAR.

### INDICATEUR P252.2

 Formule :  $\text{Nbre de points noirs} / \text{Longueur réseau de collecte (hors branchements)} \times 100$

Le taux de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau pour l'année 2019 est de

**0,23 %**

## Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées

Le linéaire renouvelé ces 5 dernières années est de : 7 473 ml dont 2 037 ml renouvelés en 2019.

### INDICATEUR P253.2

 Formule : Linéaire de réseau remplacé les 5 dernières années / longueur réseau au 31.12.2019 x 100

Le taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées pour l'année 2019 est de

**0,34 %**

## Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la Police de l'Eau

### INDICATEUR P254.3

Le taux de conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la Police de l'Eau pour l'année 2019 est de

**Prescriptions locales en cours de modification**

## Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)).

<b>PARTIE A - Eléments communs à tous les types de réseaux (100 points)</b>	
20 points (VP.158) - Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	<b>20</b>
10 points (VP.159) - Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	<b>10</b>
20 points (VP.160) - Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	<b>20</b>
30 points (VP.161) - Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994	<b>20</b>
10 points (VP.162) - Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration	<b>10</b>
10 points (VP.163) - Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	<b>0</b>

<b>PARTIE B - Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs (10 points)</b>	
10 points (VP.164) - Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	<b>0</b>

<b>PARTIE C - Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes (10 points)</b>	
10 points (VP.165) - Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	<b>0</b>

### **INDICATEUR P255.3**

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées pour l'année 2019 est de

**80**

## Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites relatives au Service de l'Assainissement à l'exception de celles concernant le niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations règlementaires, y compris celles liées au règlement de service.

**En 2019, aucune réclamation écrite n'a été enregistrée.**

### INDICATEUR P258.1

 Formule : Nbre de réclamations écrites / Nbre d'abonnés x 1000

Le taux de réclamation pour l'année 2019 est de

**0 ‰**

## **5. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT**

### **Abandons de créances ou versement à un fond de solidarité**

#### **INDICATEUR P207**

Le montant des abandons de créances pour l'année 2019 est de

**32 779,58 €**

### **Opérations de coopération décentralisée (cf L 1115-1-1 du CGCT)**

Dans le droit fil de la loi « Oudin-Santini » qui permet aux collectivités locales de financer des actions de solidarité pour contribuer à un meilleur accès à l'eau pour les habitants d'autres continents, le Conseil Communautaire a, par délibération du 5 mai 2012, décidé d'engager une action de solidarité internationale au titre de la loi et approuvé le principe de l'attribution d'une aide dans ce cadre à une Organisation Non Gouvernementale (ONG).

En 2019, Colmar Agglomération n'a pas engagé d'action au titre de l'assainissement.



# ANNEXES

- ① Modifications opérées sur le réseau assainissement collectif
- ② Modifications opérées sur le réseau eaux pluviales
- ③ Schéma de Principe de l'assainissement collectif
- ④ Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse
- ⑤ Récapitulatif des indicateurs de performances



# ANNEXE 1

## Modifications opérées sur le réseau Assainissement Collectif

**Année 2019**

	Matériaux et diamètres (mm)	Conduites	
		Posées (m)	Enlevées (m)
<b>BISCHWIHR</b>			

<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>		
<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>		

0 mL  
1 529 mL  
6 355 mL

<b>COLMAR</b>			
Rue du platane	Amiante Ciment		141,5
	PP DN 315	141,6	
Place de la montagne verte	PP DN 200	49,7	
Rue de la montagne verte	Gainage polyester	111,0	
	T600/400		111
Au- Werb	FD DN 200	75,1	
Rue de la speck	Béton DN 300		115,05
	PP DN 315	178,9	
	PP DN 160	3,7	
Rue des Trois- Châteaux	Gainage polyester	653,0	
	BA400		336
	BA500		50
	T600/400		267
Rue des Vignes	Gainage polyester	94,0	
	T600/400		94
Rue du Galtz	Gainage polyester	190,0	
	T600/400		190

<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>1 497</b>	<b>1 305</b>
<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>		
<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>		

192 mL  
764 mL  
192 941 mL

<b>FORTSCHWIHR</b>			

<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>		
<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>		

0 mL  
2 047 mL  
4 965 mL

<b>HERRLISHEIM</b>			

<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>		
<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>		

0 mL  
130 mL  
14 525 mL

<b>HOLTZWIHR</b>			

<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>		
<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>		

0 mL  
213 mL  
10 566 mL

<b>HORBOURG-WIHR</b>			
Rue du château	Béton DN 500		354,8
	Amiante Ciment DN 200		6,3
	Amiante Ciment DN 150		7,2
	PRV DN 500	147,7	
	BA DN 500	207,1	
Lotissement Kreuzfeld	DN200	266,0	

<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>621</b>	<b>368</b>
<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>		
<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>		

252 mL  
1 091 mL  
32 869 mL

	Matériaux et diamètres (mm)	Conduites		
		Posées (m)	Enlevées (m)	
<b>HOUSSEN</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>-8 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>12 223 mL</b>
<b>INGERSHEIM</b>				
Rue du stade	Gainage polyester BA500	251,0		251,0
Place de la mairie	Amiante Ciment DN 200 PP DN 200 PEHD DN 200	67,3 33,3		95,0
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>352</b>	<b>346</b>	<b>6 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>728 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>22 833 mL</b>
<b>JEBSHEIM</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>10 978 mL</b>
<b>MUNTZENHEIM</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>361 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>7 863 mL</b>
<b>RIEDWIHR</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>3 041 mL</b>
<b>SAINTE CROIX EN PLAINE</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>44 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>22 016 mL</b>
<b>TURCKHEIM</b>				
Rue des prés	PP DN 200	44,3		
Boulevard Charles Grad	DN 350 PP DN 315			18,4
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>144</b>	<b>18</b>	<b>125 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>758 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>26 407 mL</b>
<b>WETTOLSHEIM</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>468 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>14 642 mL</b>
<b>WALBACH</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>6 343 mL</b>
<b>WICKERSCHWIHR</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>4 567 mL</b>
<b>WINTZENHEIM</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>921 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>40 232 mL</b>
<b>TOTAL Pose/Dépose 2019 (mL)</b>		<b>2 613,0</b>	<b>2 037,4</b>	
<b>MOUVEMENT SIG 2019 (mL)</b>			<b>9 046,0</b>	
<b>Longueur réseau ASSAINISSEMENT CA au 31.12.19 :</b>				<b>433 366,6 m</b>

## ANNEXE 2

### Modifications opérées sur le réseau Eaux Pluviales

**2019**

	Matériaux et diamètres (mm)	Conduites		
		Posées (m)	Enlevées (m)	
<b>ANDOLSHEIM</b>				
<i>Rue des lilas</i>	PP DN 160	8,3		
	PP DN 200	11,0		
<i>Rue du Cordier</i>	PP DN 200	19,7		
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>39 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>6 039 mL</b>
<b>BISCHWIHR</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>1 400 mL</b>
<b>COLMAR</b>				
<i>Parking Camille See</i>	PVC DN 200		37,3	
	BA DN 300		177,3	
	PEHD DN 600	66,8		
	PP DN 300	11,2		
	FORTE DN 300	111,2		
	FORTE DN 200	41,9		
	FORTE DN 160	28,6		
<i>Place de la Montagne Verte</i>	PP DN 200	50,0		
<i>Rue des Marguerites</i>	PP DN 160	20,4		
	PP DN 315	7,3		
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>337</b>	<b>215</b>	<b>123 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>4 458 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>21 629 mL</b>
<b>FORTSCHWIHR</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>4 525 mL</b>
<b>HERRLISHEIM</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>54 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>5 716 mL</b>
<b>HOLTZWIHR</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>5 000 mL</b>
<b>HORBOURG-WIHR</b>				
Lotissement Kreuzfeld	Fonte DN200	68,0		
	Fonte DN400	67,0		
	BA600	27,0		
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>162</b>	<b>0</b>	<b>162 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>233 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>7 425 mL</b>
<b>HOUSSEN</b>				
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>166 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>11 684 mL</b>
<b>INGERSHEIM</b>				
<i>Rue Aristide BRIAND</i>	PEHD DN 315	12,5		
	PP DN 160	6,6		
<i>Place de la Mairie</i>	PP DN 315	76,5		
	<b>TOTAL POSE/DEPOSE 2019</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>96 mL</b>
	<b>TOTAL MOUVEMENT SIG 2019</b>			<b>412 mL</b>
	<b>TOTAL COMMUNE AU 31/12/2019</b>			<b>5 351 mL</b>

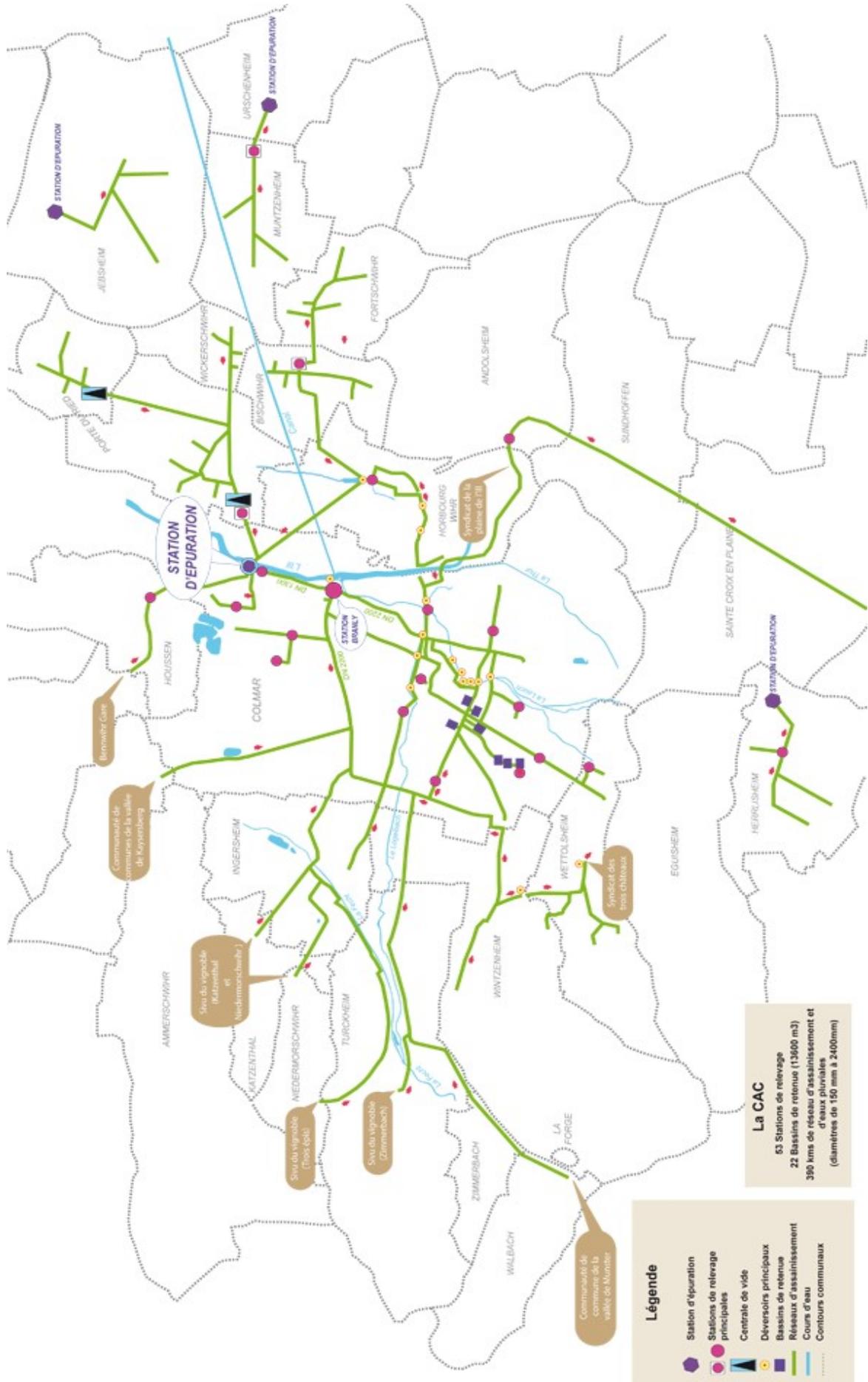
	Matériaux et diamètres (mm)	Conduites		
		Posées (m)	Enlevées (m)	
<b>JEBSHEIM</b>				
		0	0	0 mL
				144 mL
				6 994 mL
<b>MUNTZENHEIM</b>				
		0	0	0 mL
				0 mL
				1 000 mL
<b>RIEDWIHR</b>				
		0	0	0 mL
				0 mL
				1 420 mL
<b>SA INTE CROIX EN PLAINE</b>				
		0	0	0 mL
				13 mL
				9 098 mL
<b>SUNDHOFFEN</b>				
Rue MEIERHOF	PP DN 300	11,7		
	PEHD DN 300	8,3		
		20	0	20 mL
				0 mL
				2 020 mL
<b>TURCKHEIM</b>				
Route Romaine	PP DN 315	264,7		
	PP DN 200	75,9		
Rue de la Chapelle	PRV DN 200	28,9		
		369	0	369 mL
				61 mL
				5 368 mL
<b>WALBACH</b>				
		0	0	0 mL
				0 mL
				6 172 mL
<b>WETTOLSHEIM</b>				
		0	0	0 mL
				0 mL
				1 719 mL
<b>WICKERSCHWIHR</b>				
Rue Grendel	PP DN 200	8,8		
		9	0	9 mL
				0 mL
				6 009 mL
<b>WINTZENHEIM</b>				
		0	0	0 mL
				308 mL
				5 189 mL
<b>TOTAL Pose/ Dépose 2019 (mL)</b>		<b>1 032,2</b>	<b>214,6</b>	
<b>MOUVEMENT SIG 2019 (mL)</b>				<b>5 849,0</b>

Longueur réseau EAUX PLUVIALES CA au 31.12.19 :

**113 757,6 m**

# ANNEXE 3

## Schéma de Principe de l'assainissement collectif





# ANNEXE 4

## Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse



### NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition avril 2020  
CHIFFRES 2019

# L'agence de l'eau vous informe



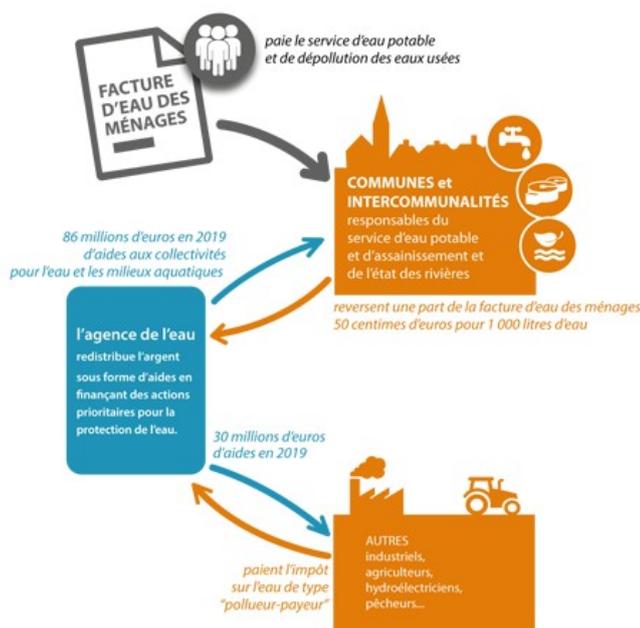
#### LE SAVIEZ-VOUS ?

La part des redevances perçues par l'agence de l'eau représente en moyenne 20% du montant de la facture d'eau.

Les autres composantes de la facture d'eau sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)



#### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)

## COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2019 ?

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 154 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

#### Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

#### Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2019) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2019

L'année 2019 marque le lancement du 11<sup>e</sup> programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectifs et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques sous climat changeant.

### EN 2019...



### DES APPELS À PROJETS POUR MOBILISER

Proposés depuis quelques années par l'agence de l'eau Rhin-Meuse, les appels à projets s'imposent comme une nouvelle forme d'interventions. En ligne de mire, l'innovation des territoires, l'expérimentation de futures modalités d'aides ou la mise en lumière de sujets prioritaires. C'est également le souhait de renforcer des partenariats autour de savoir-faire pour faire converger des enjeux environnementaux et de développement des territoires.

**2019 aura vu la poursuite et le lancement de nouveaux appels à projets** : trames vertes et bleues, renouvellement des réseaux d'eau potable, filières agricoles à bas niveau d'impact pour les ressources en eau, reconversion de friches industrielles, réduction/suppression de substances toxiques...

Un concours inédit "eau et quartiers prioritaires de la ville" a été lancé. Il vise à démultiplier de nouvelles formes d'aménagement conciliant développement de la nature, désimperméabilisation, infiltration des eaux pluviales, reconquête de la biodiversité... pour faciliter la résilience des quartiers.

### UN ÉTAT DES LIEUX POUR ÉLABORER LE SDAGE 2022-2027

L'état des lieux constitue un point de départ en posant un diagnostic sur le bassin. Il permet d'identifier et de cibler les actions à mener dans un seul but : restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Les rivières, les lacs, les eaux souterraines sont tous concernés.

Après l'adoption de cet état des lieux, le comité de bassin élabore maintenant le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027 et son programme de mesures associé.

La notion de bon état des eaux émane de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000. L'atteinte d'un bon état des eaux à horizon 2027 y est fixée.





## le bassin Rhin-Meuse

## l'agence de l'eau Rhin-Meuse

### La carte d'identité du bassin Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,3 millions d'habitants, 8 départements et 3 277 communes.

Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00  
agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité  
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



Réalisation : AELB-DIC / AERM - avril 2020  
Crédits : photos : agence de l'eau Rhin-Meuse - istockphoto

Pendant 2 ans, mois après mois, sujet après sujet, une web série et une foule de contenus éditoriaux pour présenter, répondre, décrypter, échanger directement avec les citoyens.

**Les agences de l'eau  
s'engagent pour  
améliorer la culture  
générale de l'eau.**

**Rendez-vous sur  
enimmersion-eau.fr**

et sur les réseaux sociaux



LES  
AGENCES  
DE L'EAU

EN  
**IMMERSION**

L'eau a quelque chose à vous dire...

## ANNEXE 5

### Récapitulatif des indicateurs de performances

<b>INDICATEURS</b>		<b>2019</b>	<b>2018</b>
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	<b>96,87 %</b>	96,88 %
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	<b>84 pts</b>	28 pts
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	<b>OUI</b>	OUI
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	<b>OUI</b>	OUI
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	<b>OUI</b>	OUI
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	<b>100 %</b>	100 %
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	<b>32 779,58 €</b>	19 670,36 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	<b>0 ‰</b>	0,009 ‰
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	<b>0,23 %</b> (1 point)	0,24 % (1 point)
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	<b>0,34 %</b>	0,36 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la Police de l'eau	<b>Prescriptions locales en cours de modification</b>	Prescriptions locales en cours de modification
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	<b>80</b>	80
P256.2	Durée d'extinction de la dette	<b>11 ans et 9 mois</b>	12 ans et 4 mois
P257.0	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	<b>0,486 %</b>	0,299 %
P258.1	Taux de réclamations	<b>0 ‰</b>	0,103 ‰